

Place du plasma riche en plaquettes dans le lichen scléroatrophique

Role of platelet-rich plasma in atrophic lichen sclerosus

F. Marchand-Lamiraud*



Le plasma riche en plaquettes (PRP) est utilisé depuis de nombreuses années en médecine esthétique et il produit de bons résultats, notamment dans le traitement de l'alopecie. En France, depuis 2023, il est autorisé pour d'autres spécialités uniquement à visée thérapeutique (esthétique, cuir chevelu, dermatologie pour les cicatrices, chirurgie maxillofaciale, ophtalmologie, médecine du sport, rhumatologie, orthopédie, réparation des nerfs périphériques, etc.). Son application en gynécologie est donc récente et peu connue, mais en cours de développement. Sa place dans la prise en charge du lichen scléroatrophique (LSA) est débutante, mais déjà très prometteuse.

Le plasma riche en plaquettes

Le plasma, obtenu après centrifugation d'un prélèvement sanguin, est riche en plaquettes. Ces dernières, dont le rôle dans l'hémostase est bien connu, fournissent des facteurs de croissance essentiels (FGF, PDGF, TGF, EGF, VEGF, IGF, etc.). Ceux-ci jouent un rôle dans la multiplication des cellules souches et stimulent les fibroblastes qui vont alors libérer du collagène (densité et épaisseur de la muqueuse), de l'élastine (souplesse des tissus) et de l'acide hyaluronique (hydratation), tout en favorisant la néovascularisation [1, 2]. Cette application est déjà bien répandue au niveau de la peau et des muqueuses, d'où l'idée de son application en gynécologie.

Action du plasma riche en plaquettes

Le PRP est efficace en raison de ses propriétés régénératives, de son action anti-inflammatoire et de ses

effets immunomodulateurs. Une consultation gynécologique préalable est nécessaire pour :

- poser le diagnostic de la pathologie à traiter ;
- s'assurer de la normalité des frottis cervicaux ;
- vérifier l'absence d'infection vulvovaginale évolutive, notamment herpétique.

Une proposition thérapeutique est alors exposée, des documents informatifs sont remis à la patiente ainsi qu'un consentement éclairé avec un minimum de 48 heures de réflexion.

Les indications du PRP en gynécologie sont nombreuses : sécheresse et atrophie vulvovaginale, LSA, cicatrices périnéales obstétricales ou chirurgicales, vulvodynies (notamment idiopathiques), incontinence urinaire légère, vergetures et infertilité (ovaires, endomètre).

Intérêt du plasma riche en plaquettes dans le lichen scléroatrophique

Le LSA, ou lichen vulvaire, est une maladie chronique inflammatoire qui provoque des lésions évolutives de la vulve, de l'orifice vaginal, du périnée, de la région anale, avec un retentissement fonctionnel intense.

La symptomatologie clinique comprend le plus souvent :

- l'existence de lésions d'un aspect blanc nacré typique, fibreuses et sources de démangeaisons, d'irritations, de brûlures, d'un inconfort intime quotidien ;
- une muqueuse plus fine et fragile, responsable de saignements et de fissurations, surtout après les rapports sexuels ;
- une modification de la vulve avec fusion des petites lèvres et des grandes lèvres, un recouvre-

* Service de chirurgie gynécologique fonctionnelle et réparatrice, Elsan, Santé Atlantique, Saint-Herblain.